

## PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue, le 1<sup>er</sup> octobre 2020, à 13 h, via Teams.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- M. Guy Dumoulin, conseiller à la Ville de Lévis
- M. Claude Lebel, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- Mme Marie-Josée Savard, conseillère à la Ville de Québec

Sont également présents :

- Mme Myriam Poulin, secrétaire corporative par intérim
- Mme Caroline Brodeur, directrice générale et trésorière
- M. Robert Masson, conseiller spécial à la direction générale (*à titre d'invité*)

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° E-2020-95**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

### Projet de budget 2021 de la Communauté métropolitaine de Québec

#### **Résolution n° E-2020-96**

- Autoriser la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à transmettre le budget 2021 (annexes 1 et 2) de la CMQ aux municipalités faisant partie de son territoire et aux membres du conseil en vue de son adoption par le conseil.

Référence : Rapport décisionnel du 1<sup>er</sup> octobre 2020  
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

### Ressources humaines – Affectation au poste d'adjointe administrative

#### **Résolution n° E-2020-97**

- Affecter Mme Andréane Choinière, actuellement agente de secrétariat et réceptionniste à la Communauté métropolitaine de Québec, au poste d'adjointe administrative et lui accorder un salaire correspondant à l'échelle salariale (2020) du personnel de soutien de classe 5 (49 060 \$ à 72 604 \$), ainsi que les avantages sociaux applicables à ce statut d'emploi et ce, à compter du 5 octobre 2020.

Référence : Rapport décisionnel du 1<sup>er</sup> octobre 2020  
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Ressources humaines – Affectation au poste de conseiller en environnement

#### **Résolution n° E-2020-98**

- Affecter M. Anthony Kish, actuellement conseiller en gestion intégrée du Saint-Laurent à la Communauté métropolitaine de Québec, au poste régulier de conseiller en environnement et lui accorder un salaire correspondant à l'échelle salariale (2020) du personnel professionnel de classe 4 (57 619 \$ à 99 778 \$), ainsi que les avantages sociaux applicables à ce statut d'emploi et ce, à compter du 5 octobre 2020.

Référence : Rapport décisionnel du 1<sup>er</sup> octobre 2020  
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Ressources humaines – Affectation au poste de coordonnatrice de projets en aménagement du territoire

#### **Résolution n° E-2020-99**

- Affecter Mme Carole Beauregard au poste de coordonnatrice de projets en aménagement du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) aux mêmes conditions salariales et avec les mêmes avantages sociaux dont elle bénéficiait en tant que coordonnatrice en aménagement du territoire à la CMQ, et ce, à compter du 5 octobre 2020.

Référence : Rapport décisionnel du 1<sup>er</sup> octobre 2020  
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

### Ressources humaines – Appel de candidatures – Conseiller en aménagement du territoire

#### **Résolution n° E-2020-100**

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à un appel de candidatures pour la dotation d'un poste régulier de conseiller(ère) en aménagement du territoire.

Référence : Rapport décisionnel du 1<sup>er</sup> octobre 2020  
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines – Appel de candidatures – Conseiller en aménagement du territoire (contractuel)

**Résolution n° E-2020-101**

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à un appel de candidatures pour la dotation d'un poste contractuel de conseiller(ère) en aménagement du territoire.

Référence : Rapport décisionnel du 1<sup>er</sup> octobre 2020  
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines – Appel de candidatures – Technicien en aménagement du territoire (contractuel)

**Résolution n° E-2020-102**

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à un appel de candidatures pour la dotation d'un poste contractuel de technicien(ne) en aménagement du territoire.

Référence : Rapport décisionnel du 1<sup>er</sup> octobre 2020  
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines – Appel de candidatures – Technicien de recherche en gestion des matières résiduelles (contractuel)

**Résolution n° E-2020-103**

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à un appel de candidatures pour la dotation d'un poste contractuel de technicien(ne) de recherche en gestion des matières résiduelles.

Référence : Rapport décisionnel du 1<sup>er</sup> octobre 2020  
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022 - Projet 3.1 - Soutenir les activités des marchés publics, des circuits agrotouristiques et des entreprises offrant l'autocueillette ou la vente de produits agricoles à la ferme - Programme d'aide financière 2020 aux marchés de Noël

**Résolution n° E-2020-104**

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder au lancement du Programme d'aide financière 2020 aux marchés de Noël pour une somme totale de 36 000 \$.

Référence : Rapport décisionnel du 1<sup>er</sup> octobre 2020  
Responsable : Agroalimentaire

Adoptée à l'unanimité

Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022 -2022 - Projets 3.2 et 3.3 - Créer des partenariats avec les détaillants en alimentation et le milieu HRI (hôtels, restaurants, institutions) / Stimuler la mise en marché de nouvelles productions végétales, le développement de produits agricoles innovants et encourager l'implantation de projets en production émergente - Octroi de contrat pour une planification stratégique web

### Résolution n° E-2020-105

- Octroyer un contrat au studio de design graphique Dauwe afin de réaliser une planification stratégique web, pour un montant de 14 500 \$ plus taxes, le tout en conformité avec la proposition de services datée du 17 septembre 2020.

Référence : Rapport décisionnel du 1<sup>er</sup> octobre 2020  
Certificat trésorerie : CT-2020-37  
Responsable : Agroalimentaire

Adoptée à l'unanimité

Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022 - Projet 4.2 - Consolider les activités du camp d'entraînement agricole de la région - Entente avec l'Université Laval portant sur le camp d'entraînement agroalimentaire 2021

### Résolution n° E-2020-106

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à signer un protocole d'entente à intervenir avec l'Université Laval portant sur un appel de candidatures pour les aspirants-entrepreneurs en préparation du Camp d'entraînement agricole 2021, pour un montant maximal de 25 000 \$ (taxes incluses).

Référence : Rapport décisionnel du 1<sup>er</sup> octobre 2020  
Certificat trésorerie : CT-2020-38  
Responsable : Agroalimentaire

Adoptée à l'unanimité

Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022 - Projets 4.3 – Programme de l'Arterre – Signature d'une entente et embauche d'un agent de maillage

### Résolution n° E-2020-107

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec :
  - À signer une entente de service à intervenir avec le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) pour l'adhésion au programme l'Arterre, couvrant la période du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 31 décembre 2022 pour une somme maximale de 40 000 \$ (taxes incluses) provenant du budget pour le projet 4.3 découlant du chantier 4 de l'Entente;
  - À rembourser les frais d'adhésion de la Ville de Lévis au programme de l'Arterre, calculé selon les modalités du fichier Calcul du remboursement de la contribution de la Ville de Lévis produit par la CMQ, pour une somme maximale de 18 000 \$ pour la durée totale de l'Entente, celle-ci étant déjà membre du programme.

---

## PROCÈS-VERBAL

- 5 -

Référence : Rapport décisionnel du 1<sup>er</sup> octobre 2020  
Certificat trésorerie : CT-2020-39  
Responsable : Agroalimentaire

Adoptée à l'unanimité

Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022 - Projets 4.3 – Programme de l'Arterre – Signature d'une entente et embauche d'un agent de maillage

### Résolution n° E-2020-108

- Procéder à l'embauche de Mme Gitane St-Georges, à titre d'agent de maillage pour le programme de l'Arterre. Sous la supervision d'un comité de suivi, cette personne occupera un poste contractuel d'une durée de 2 ans et 3 mois, se terminant le 31 décembre 2022, à temps plein (35 h/sem.). L'employée sera soumise à une période de probation de six (6) mois. L'entrée en fonction est prévue le 19 octobre 2020;
- Accorder à Mme St-Georges un salaire correspondant à l'échelle salariale (2020) du personnel professionnel de classe 3 (56 800 \$ à 98 360 \$), ainsi que les avantages sociaux applicables à ce statut d'emploi;
- Permettre à tous les partenaires de l'Entente de bénéficier du travail réalisé par Mme St-Georges, à l'exclusion de la Ville de Lévis.

Référence : Rapport décisionnel du 1<sup>er</sup> octobre 2020  
Responsable : Agroalimentaire

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2020-95 à E-2020-108, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME  
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MYRIAM POULIN  
SECRÉTAIRE CORPORATIVE PAR INTÉRIM